

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-CYRILLE-DE-WENDOVER**

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le conseil, lundi le 4 décembre 2017 à 19 h 30 au 4055 rue Principale à Saint-Cyrille-de-Wendover.

Présences : Mmes Marthe Garneau, Annie Gentesse et Claudia Kirouac

MM. Sylvain Baron, Sylvain Jacques et Pierre Lavigne,
sous la présidence d'Hélène Laroche, mairesse

Absence(s) : Aucune

Nombre de citoyens : 14

Sont également présents monsieur Mario Picotin, directeur général/Secr.-trésorier et madame Lucie Roberge, directrice générale/Secr.-trésorière adjointe.

ORDRE DU JOUR

- 1) **Réflexion du jour**
- 2) **Ordre du jour – Adoption**
- 3) **Conseil**
 - a) Rapport de la mairesse
 - b) Élections 2017
 - b.1) Rapports des contributions électorales – Rappel
 - b.2) Déclarations d'intérêts pécuniaires – Rappel
 - c) Rapport de la mairesse – Activités 2016-2017-2018
 - d) Budget 2018 – Adoption; avis
 - e) Code d'éthique et de déontologie des élus – Registre des déclarations
 - e.1) Dépôt
 - f) Séances ordinaires du conseil – Calendrier 2018
 - g) Maire suppléant – Nominations
 - h) Comités municipaux – Nominations
- 4) **Période de questions**
- 5) **Procès-verbal – Adoption**
 - a) Procès-verbal du 13 novembre 2017 – Adoption
- 6) **Comptabilité**
 - a) Factures d'achats, déboursés directs, dépenses préautorisées, rémunération globale, remboursement des dépenses – Novembre 2017
 - b) Aide aux familles – Couches de coton
 - b.1) Remboursement (retiré)
 - c) Poêle à bois – Achat/remplacement
 - c.1) Remboursement
- 7) **Dossiers municipaux**
 - a) Gestion du personnel

- a.1) Journalier préposé au déneigement
- a.2) Postes temporaires – Préposés au déneigement
- b) Formation(s) – Autorisation
 - b.1) Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Les rôles et responsabilités des élus
 - b.2) Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) – Les impacts de l’adoption du projet de loi 122
 - b.3) Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Code d’éthique et de déontologie
- c) Société d’histoire – Archives; soutien technique
- d) Avis publics – Affichage
- e) Ministre Coiteux – Rencontre
- f) Carte de crédit municipale – Autorisation
- g) Assurance collective – Délégation pour soumission
- h) Prix Hommage bénévolat-Québec 2018 – Inscription

8) Règlements municipaux

- a) Règl. # 226-36 – Tarification 2018; avis de motion
- b) Règl. # 230-183.1 – Marge de recul arrière/emprise de voie ferrée
 - b.1) Adoption
- c) Règl. # 231-13 – Rue des Bouleaux; profondeur de terrain; modification
 - c.1) Projet # 1
 - c.2) Règl. # 231-13.1 – Avis de motion
- d) Règl. # 394-1 – Articles 9, 12 et 13; modifications
 - d.1) Adoption
- e) Règl. # 308-6 – Articles 10, 13 et 14; modifications
 - e.1) Adoption
- f) Règl. # 411-2 – Rémunération des élus/art. 11; modification
 - f.1) Avis de motion

9) Urbanisme – Dossiers

- a) Comité consultatif d’urbanisme – Dépôt (retiré)
- b) Dérogation(s) mineure(s) (retiré)
- c) Permis de construction – Novembre 2017 et comparatifs 2016-2017

10) Urbanisme – PIIA

11) Travaux publics

- a) Comité des travaux publics – Procès-verbal (30/11/2017); dépôt
- b) Déneigement – Camion; location
- c) Patinoires – Surveillance; emploi étudiant (retiré)
- d) Club de Motos-neige des Érables inc. – Autorisation
- e) Club de motoneige (ARDAD) Drummondville – Autorisation
- f) Couronne de Noël – Achat
- g) Déneigement des trottoirs – Chenillette; achat
- h) Véhicule de service – Achat

12) Aqueduc/égout

- a) Plan directeur des égouts (PDE) – Phase II volet 1
 - a.1) Décompte progressif # 2
- b) Plan directeur des égouts (PDE) – Phase II volet 2a (Guèvremont, Martin, rang 3 Simpson et PP2) (reporté)

- c) Plan directeur des égouts – Phase II volet 2b (Courteau et al. et PP St-Louis) (reporté)
- d) Raccordement Drummondville
 - d.1) Rue des Bouleaux – Piste cyclable; abolition

13) Service incendie & sécurité publique

- a) G. Fortin – Pomprière volontaire; embauche et formation
- b) MRC – Services de sauvetage d’urgence en milieu isolé (SUMI); adhésion
- c) Service d’intervention d’urgence du Centre-du-Québec (SIUCQ) – Contribution 2018
- d) Rapport des sorties – Novembre 2017

14) Office municipal d’habitation (OMH)

- a) Procès-verbal – Dépôt (retiré)

15) Loisirs et Commandites

- a) Société de l’aréna
 - a.1) Procès-verbal – Dépôt (retiré)
- b) Bibliothèque
 - b.1) Procès-verbal – Dépôt (retiré)
- c) Camp d’été et semaine de relâche
 - c.1) Ministère de la Famille – Programme de soutien à des projets de garde
 - c.2) Service Canada – Programme « Emploi d’été Canada » (EÉC); Inscription
- d) Loisir Sport Centre-du-Québec – Table des professionnels en loisir; autorisation

16) Certificat de disponibilité

- a) Certificat de disponibilité des crédits C-13/17

17) Période de questions

18) Correspondance

19) Levée de l’assemblée

2. ORDRE DU JOUR - ADOPTION

3835.12.17

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu d’adopter l’ordre du jour.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

3. CONSEIL

a) Rapport de la mairesse

- Élections/assermentation
- Lac à l’épaule
- Point de presse/23 novembre 2017

- MRC
- MRC/nomination CAP
- Ministre Coiteux/loi 122
- Comité de communication
- Rencontre association camionneur
- Rencontre Réseaux Plein Air Drummond

b) Élections 2017

b.1) Rapports des contributions électorales – Rappel

Avis est donné que toutes les listes des donateurs et rapports de dépenses engagées pour la campagne doivent être remis avant le 5 février 2018.

b.2) Déclarations d'intérêts pécuniaires – Rappel

Dépôt des formulaires de déclarations d'intérêts pécuniaires est fait. La directrice générale adjointe indique que les déclarations doivent lui être retournées avant le 5 janvier 2018.

c) Rapport de la mairesse – Activités 2016-2017-2018

Madame la mairesse fait lecture du rapport de la mairesse concernant la situation financière, les réalisations et les orientations municipales pour les années 2016, 2017 et 2018.

3836.12.17

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu d'adopter le rapport de la mairesse, tel que présenté, et d'en faire la diffusion dans la prochaine édition du journal communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

d) Budget 2018 – Adoption; avis

Avis est donné par la directrice générale adjointe que le budget 2018 sera adopté lors d'une séance extraordinaire à tenir le 15 janvier 2018 à 20 h 30.

e) Code d'éthique et de déontologie des élus – Registre des déclarations

e.1) Dépôt

Considérant les dispositions de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q.E-15.1.0.1);

Dépôt est fait du registre des déclarations données par les membres du conseil au 27 novembre 2017 concernant les dons, marques d'hospitalité et autres avantages reçus durant l'année 2017.

f) Séances ordinaires du conseil – Calendrier 2018

Considérant les dispositions de l'article 148 du Code municipal concernant le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2018;

Considérant les dispositions du règlement # 270, lequel fixe les jours et heures pour la tenue des séances ordinaires du conseil;

3837.12.17

Sur proposition de monsieur Sylvain Baron
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu :

- que le calendrier présenté ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018, savoir :

<u>Mois</u>	<u>Date de la séance</u>	<u>Heure</u>
Janvier	Lundi, 15 janvier	19 h 30
Février	Lundi, 5 février	19 h 30
Mars	Lundi, 5 mars	19 h 30
Avril	Mardi, 3 avril	19 h 30
Mai	Lundi, 7 mai	19 h 30
Juin	Lundi, 4 juin	19 h 30
Juillet	Mardi, 3 juillet	19 h 30
Août	Lundi, 13 août	19 h 30
Septembre	Mardi, 4 septembre	19 h 30
Octobre	Lundi, 1 octobre	19 h 30
Novembre	Lundi, 5 novembre	19 h 30
Décembre	Lundi, 3 décembre	19 h 30

Les séances se tiendront en la salle du conseil sise au 4055 Principale (porte B) à Saint-Cyrille-de-Wendover.

- qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément aux dispositions de la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

g) Maire suppléant – Nominations

3838.12.17

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu :

- de désigner, comme maire suppléant, les personnes suivantes pour les périodes indiquées ci-après :

<u>Nom</u>	<u>Période</u>
Pierre Lavigne	novembre 2017 à février 2018
Annie Gentesse	mars 2018 à juin 2018
Marthe Garneau	juillet 2018 à octobre 2018
Claudia Kirouac	novembre 2018 à février 2019
Sylvain Baron	mars 2019 à juin 2019
Sylvain Jacques	Juillet 2019 à octobre 2019

- de reprendre la même répartition pour la période novembre 2019 à octobre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

h) Comités municipaux – Nominations

3839.12.17 Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu de désigner les personnes suivantes sur les comités municipaux :

Arts & Culture	Annie Gentesse & Pierre Lavigne
Finances & Personnel	Claudia Kirouac & Sylvain Baron
Loisirs	Sylvain Jacques & Annie Gentesse
Services à la vie citoyenne	Marthe Garneau & Claudia Kirouac
Travaux publics	Sylvain Baron & Marthe Garneau
Urbanisme	Pierre Lavigne & Sylvain Jacques
Communication & Marketing	Hélène Laroche & Pierre Lavigne
Demandes citoyennes	Hélène Laroche & élus concernés

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

4. PÉRIODE DE QUESTIONS (Aucune)

5. PROCÈS-VERBAL – ADOPTION

a) Procès-verbal du 13 novembre 2017 – Adoption

3840.12.17 Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 13 novembre 2017 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

6. COMPTABILITÉ

a) Factures d'achats, déboursés directs, dépenses préautorisées, rémunération globale, remboursement des dépenses – Novembre 2017

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-13/17 émis;

3841.12.17 Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu d'approuver les factures d'achats, les déboursés directs, les dépenses préautorisées, la rémunération globale et le remboursement des dépenses du mois de novembre 2017, et ce, pour les montants suivants :

Factures d'achats	Novembre 2017	78 788,24 \$
Déboursés directs	Novembre 2017	1 348 767,76 \$
Dépenses préautorisées	Novembre 2017	21 862,78 \$
Rémunération globale	Novembre 2017	115 823,95 \$

Remboursement des dépenses/Km Novembre 20170,00 \$

Total : 1 565 242,73 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b) Aide aux familles – Couches de coton

b.1) Remboursement (retiré)

c) Poêle à bois – Achat/remplacement

c.1) Remboursement

Considérant l'énoncé de la résolution # 3482.12.16 concernant la participation municipale dans le dossier;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-13/17 émis;

3842.12.17

Sur proposition de madame Annie Gentesse
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu de verser, à titre de compensation municipale, la part des frais associés aux réclamations présentées pour le mois de novembre 2017, relativement à l'achat ou le remplacement de poêle à bois, selon la liste déposée, et ce, pour un montant total de 150,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

7. DOSSIERS MUNICIPAUX

a) Gestion du personnel

a.1) Journalier préposé au déneigement

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 3760.09.17 concernant l'application d'une prime de déneigement sur base horaire et d'une prime de surveillance pour ce poste;

Considérant l'énoncé de la résolution # 3822.11.17 concernant l'embauche de monsieur Dave Geoffroy à titre de journalier préposé au déneigement;

Considérant le rapport fait par la directrice générale adjointe quant à la modification de la résolution # 3760.09.17 pour un taux horaire au déneigement;

Considérant le rapport fait par le directeur général sur le dossier;

3843.12.17

Sur proposition de madame Claudia Kirouac
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu :

- de remplacer l'énoncé du paragraphe 4 de l'alinéa 1 de la résolution municipale # 3760.09.17 par le suivant :

«- de répartir la rémunération horaire à être versée pendant la période de probation de la manière suivante, savoir :

- pour le travail effectué à titre de journalier : 18,05 \$ de l'heure;
- pour le travail effectué à titre de préposé au déneigement pendant la période du 20 novembre 2017 au 15 avril 2018 : 19,30 \$ de l'heure plus une prime de 118,47 \$/semaine pour la surveillance.»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

a.2) Postes temporaires – Préposés au déneigement

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 3823.11.17 concernant l'embauche de préposés au déneigement sur des postes temporaires à temps partiel;

Considérant le rapport fait par la directrice générale adjointe concernant l'application d'une prime de disponibilité;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-13/17;

3844.12.17

Sur proposition de madame Claudia Kirouac
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu :

- de modifier l'énoncé de la résolution # 3823.11.17 en ajoutant, à la suite de la résolution, les éléments suivants, savoir :
 - « - de fixer la rémunération horaire à être versée à monsieur Luc Leclerc à 21,54 \$ de l'heure;
 - de fixer la rémunération horaire à être versée à monsieur Stéphane Audy à 19,52 \$ de l'heure;
 - de verser à chacun une prime de disponibilité (7 jours par semaine 24/24) de 2 000 \$ pour la saison, payable en deux (2) versements, soit le 1^{er} février 2018 et le 1^{er} avril 2018. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b) Formation(s) – Autorisation

b.1) Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Les rôles et responsabilités des élus

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-13/17;

3845.12.17

Sur proposition de monsieur Sylvain Baron
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu :

- d'acquitter les frais d'inscription (362,17 \$ taxes incluses/personne) et autres frais inhérents au dossier pour mesdames Hélène Laroche et Claudia Kirouac à la formation sur les rôles et responsabilités des élus donnée par la Fédération

québécoise des municipalités (FQM) à St-Germain-de-Grantham en décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

**b.2) Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
– Les impacts de l'adoption du projet de loi 122**

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 965.10.10 concernant le temps de déplacement associé aux formations;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-13/17;

3846.12.17

Sur proposition de monsieur Sylvain Baron
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu :

- d'acquitter les frais d'inscription (600,17 \$ taxes incluses/personne) et autres frais inhérents au dossier pour le directeur général et la directrice générale adjointe, à la formation sur les impacts de la loi 122 donnée par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) à Drummondville en février 2018;
- que l'autorisation demeure conditionnelle à ce que le temps de déplacement pour se rendre et revenir de l'activité soit à la charge de l'employé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b.3) Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Code d'éthique et de déontologie

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-13/17

3847.12.17

Sur proposition de monsieur Sylvain Baron
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu :

- d'acquitter les frais d'inscription (252,95 \$ taxes incluses/personne) et autres frais inhérents au dossier pour mesdames Hélène Laroche, Claudia Kirouac, et Lucie Roberge ainsi que pour messieurs Pierre Lavigne et Mario Picotin, à la formation, sur le comportement éthique et la déontologie, donnée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) à Drummondville en janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c) Société d'histoire - Archives; soutien technique

3848.12.17

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu :

- d'accepter la proposition de service faite par la Société d'histoire de Drummond pour du soutien technique, en lien avec les archives et le calendrier de conservation pour l'année 2018, et ce, selon les termes et conditions de l'offre datée du 16 octobre 2017 et pour un montant de 135 \$ (sans taxes);
- de prévoir au budget 2018, les sommes nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

d) Avis publics – Affichage

Considérant les dispositions de l'article 431 du *Code municipal* concernant la publication des avis;

3849.12.17

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu d'afficher les avis publics de la municipalité aux endroits suivants :

- Bureau municipal et sur le site Web de la municipalité;
- Près des kiosques postaux – Domaine Hébert (rues Bélanger & Nathalie)
- Près des kiosques postaux – Domaine des Bouleaux (rues Bernard & Alain)
- Près du kiosque postal – Domaine du Chevreuil
- Près des boîtes aux lettres – Domaine de l'Érablière
- Près des boîtes aux lettres – Rue Delage
- Près des boîtes aux lettres – Domaine St-Cyrille

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

e) Ministre Coiteux - Rencontre

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-13/12 émis;

3850.12.17

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu d'acquitter les frais de repas (50 \$ plus taxes) pour mesdames Hélène Laroche, Marthe Garneau et Claudia Kirouac, au dîner-conférence avec Monsieur Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales, organisé par la Société de développement économique de Drummond (SDED) le 4 décembre à Drummondville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

f) Carte de crédit municipale – Autorisation

3851.12.17

Sur proposition de madame Claudia Kirouac
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu :

- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à faire les démarches avec la caisse populaire pour l'obtention d'une carte de crédit/entreprise pour la municipalité;
- de désigner le directeur général et la directrice générale adjointe comme titulaire de la carte au nom de la municipalité;
- d'autoriser ces derniers à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

g) Assurance collective – Délégation pour soumission

Considérant que la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover offre à son personnel une assurance collective en association avec un regroupement d'autres municipalités locales de la région du Centre-du-Québec;

Considérant qu'un appel d'offres public doit être lancé en vue du contrat annuel prévu pour le 1^{er} février 2018;

Considérant qu'un cahier des charges a été élaboré par ASQ – consultant, cabinet d'assurance collective, avec la collaboration étroite des représentants des municipalités locales participantes;

Considérant que la municipalité de Wickham a proposé d'agir au nom de tous pour le processus d'appel d'offres et de réception des soumissions;

Considérant les dispositions prévues aux articles 14.3 et 14.4 du Code municipal du Québec;

3852.12.17

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu que la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover délègue à la municipalité de Wickham son pouvoir de demander des soumissions pour le prochain contrat d'assurance collective et accepte implicitement d'être liée envers le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée par le délégataire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

h) Prix Hommage bénévolat-Québec 2018 – Inscription

3853.12.17

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu d'autoriser madame Hélène Laroche, mairesse, ou madame Marie-Claude Dufresne, coordonnatrice des Loisirs, à soumettre la candidature de madame Gisèle Houle pour le prix "*Hommage bénévolat-Québec 2018*" du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

8. RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

a) Règl. # 226-36 – Tarification 2018; avis de motion

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller monsieur Pierre Lavigne de l'adoption prochaine du règlement # 226-36, lequel a pour objet de modifier la tarification applicable à certains services municipaux pour l'année 2018.

Copie est remise aux membres du conseil.

b) Règl. # 230-183.1 – Marge de recul arrière/emprise de voie ferrée

b.1) Adoption

Considérant l'avis de motion donné le 2 octobre 2017;

Considérant que le projet de règlement a été présenté aux membres du conseil lors de la séance du 2 octobre 2017;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil le 27 novembre 2017, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Considérant le résultat de la procédure de demande d'approbation référendaire faite sur le dossier (réf. p.-v. demande d'approbation référendaire 04/12/2017);

3854.12.17

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu :

- d'adopter, tel que présenté, le règlement # 230-183.1, lequel a pour objet de modifier l'énoncé des articles 3.3.3, 3.7.3.3 et 3.4.3 du règlement de zonage # 230, notamment en précisant les marges de recul arrière applicables aux terrains longeant la voie ferrée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c) Règl. # 231-13 – Rue des Bouleaux; profondeur de terrain; modification

c.1) Projet # 1

Dépôt du projet de règlement # 231-13, lequel a pour objet de modifier l'énoncé de l'article 4.3.1 du règlement de lotissement # 231, relatif aux dimensions minimales des lots desservis dans les zones résidentielles Rm1, Rm2 et Rm3.

Copie est remise aux membres du conseil.

3855.12.17

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu :

- d'adopter, tel que présenté, le projet de règlement # 231-13;
- de demander un avis préliminaire à la MRC;

- de soumettre le projet de règlement à la consultation publique et, si requis, au processus d'approbation référendaire, si l'avis préliminaire de la MRC est favorable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c.2) Règl. # 231-13.1 – Avis de motion

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller monsieur Pierre Lavigne de l'adoption prochaine du règlement # 231-13.1, lequel a pour objet de modifier l'énoncé de l'article 4.3.1 du règlement de lotissement # 231, relatif aux dimensions minimales des lots desservis dans les zones résidentielles Rm1, Rm2 et Rm3.

Copie est remise aux membres du conseil.

d) Règl. # 394-1 – Articles 9, 12 et 13; modifications

d.1) Adoption

Considérant l'avis de motion donné le 13 novembre 2017;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil le 27 novembre 2017, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

3856.12.17

Sur proposition de madame Claudia Kirouac
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu :

- d'adopter, tel que présenté, le règlement # 394-1, lequel a pour objet de modifier l'énoncé des articles 9, 12 et 13, relatifs aux frais de déplacement, de repas et d'hébergement applicables aux élus municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

e) Règl. # 308-6 – Articles 10, 13 et 14; modifications

e.1) Adoption

Considérant l'avis de motion donné le 13 novembre 2017;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil le 27 novembre 2017, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

3857.12.17

Sur proposition de madame Claudia Kirouac
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu :

- d'adopter, tel que présenté, le règlement # 308-6, lequel a pour objet de modifier l'énoncé des articles 10, 13 et 14, relatifs aux

frais de déplacement, de repas et d'hébergement applicables aux employés municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

f) Règl. # 411-2 – Rémunération des élus; art. 5 et 11/modifications

f.1) Avis de motion

Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère madame Annie Gentesse de l'adoption prochaine du règlement # 411-2, lequel a pour objet de modifier l'énoncé des articles 5 et 11 du règlement # 411 sur la rémunération des élus, notamment en ce qui regarde la rémunération 2018 et le calcul de l'allocation de transition.

Copie est remise aux membres du conseil.

9. URBANISME – DOSSIERS

a) **Comité consultatif d'urbanisme – Dépôt** (retiré)

b) **Dérogação(s) mineure(s)** (retiré)

c) **Permis de construction – Novembre 2017 et comparatifs 2016-2017**

Dépôt de la liste des permis de construction émis pour le mois de novembre 2017 et du comparatif avec l'année 2016 pour la même période est fait.

Copies sont remises aux membres du conseil.

10. URBANISME - PIIA

11. TRAVAUX PUBLICS

a) **Comité des travaux publics – Procès-verbal (30/11/2017); dépôt**

Dépôt du procès-verbal du comité des travaux publics en date du 30 novembre 2017 est fait.

b) **Déneigement – Camion; location**

Considérant le rapport fait par le directeur des travaux publics concernant la location d'un camion de déneigement pour remplacer celui volé en date du 6 novembre 2017;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-13/17 émis;

3858.12.17

Sur proposition de monsieur Sylvain Baron
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu :

- de retenir la proposition de l'entreprise Excavation Alexandre St-Pierre pour la location d'un camion de déneigement et équipements, et ce, au

coût de 24 719,62 \$ (taxes incluses) pour la période du 1^{er} décembre 2017 au 30 avril 2018;

- que des démarches soient faites, avec l'assureur de la municipalité, pour inclure ledit équipement à la liste des équipements municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c) Patinoires – Surveillance; emploi étudiant (retiré)

d) Club de Motos-neige des Érables inc. – Autorisation

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 3797.10.17 relativement à l'autorisation donnée pour circuler sur le territoire de la municipalité;

Considérant la demande d'autorisation faite pour circuler dans le rang 6 de Wendover Nord, entre la route Houle et les limites de la municipalité, soit sur une distance d'environ trois kilomètres;

3859.12.17

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu :

- de modifier l'énoncé du 2^e paragraphe de l'alinéa 1 de la résolution municipale # 3797.10.17 de la manière suivante, savoir :
 - « - d'autoriser, pour la saison hivernale 2017-2018, la demande présentée par le club de Motos-neige des Érables inc. concernant :
 - le droit d'aménager des traverses de chemins publics sur la route Houle et dans le rang 6 de Wendover Nord (secteur du lot 4 334 468 – embranchement # 1);
 - de circuler dans le rang 6 de Wendover Nord sur une distance d'environ trois kilomètres, entre la route Houle et les limites de la municipalité (embranchement # 2). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

e) Club de motoneige ARDAD Drummondville – Autorisation

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 3772.09.17 relativement à l'autorisation donnée pour circuler sur le territoire de la municipalité;

Considérant la demande d'autorisation faite pour circuler dans le rang 3 de Simpson, entre les numéros civiques 2634 et 2775, soit sur une distance d'environ 2,4 kilomètres;

3860.12.17

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu :

- de modifier l'énoncé du 2^e paragraphe de l'alinéa 1 de la résolution municipale # 3772.09.17 de la manière suivante, savoir :

« - d'autoriser, pour la saison hivernale 2017-2018, la demande présentée par le club de motoneige (ARDAD) Drummondville concernant :

- le droit d'aménager des traverses de chemins publics sur le rang 3 de Wendover Sud, la route Houle et le rang 6 de Wendover Nord;
- de circuler dans le rang 3 de Simpson, entre les numéros civiques 2634 et 2775, soit sur une distance d'environ 2,4 kilomètres, ainsi que dans le rang 6 de Wendover Nord, sur une distance d'environ trois kilomètres entre la Route Houle et les limites de la municipalité.»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

f) Couronne de Noël – Achat

Considérant les discussions menées, en séance préparatoire, concernant l'achat et l'installation d'une couronne de Noël sur la façade de l'église;

Considérant l'accord donné par la Fabrique;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-13/17 émis;

3861.12.17

Sur proposition de madame Claudia Kirouac
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu d'autoriser l'achat d'une couronne de Noël, au montant de 467,77 \$ (taxes incluses), et son installation sur la façade de l'église.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

g) Déneigement des trottoirs – Chenillette; achat

Considérant le rapport fait par le directeur général sur le dossier et la possibilité d'acquérir un équipement usagé répondant aux besoins des travaux publics;

Considérant la recommandation faite par le comité des travaux publics sur le dossier (réf. : p.-v. travaux publics 30/11/2017);

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-13/17 émis;

3862.12.17

Sur proposition de monsieur Sylvain Baron
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

- d'autoriser le directeur des travaux publics à faire les démarches, pour l'acquisition d'une chenillette, pour le déneigement des trottoirs;
- d'attribuer pour cet achat un budget maximal de 22 995 \$ taxes incluses;
- de financer la dépense à même le budget 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

h) Véhicule de service – Achat

Considérant le rapport fait par les membres du comité des travaux publics sur le dossier;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-13/17 émis;

3863.12.17 Sur proposition de madame Claudia Kirouac
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu :

- de retenir la proposition faite par Hyundai Drummond pour l'acquisition d'une voiture de marque Hyundai Accent 2017, et ce, selon les termes de la proposition datée du 1^{er} décembre 2017 et pour un coût de 18 301,72 \$ (taxes incluses);
- de financer la dépense à même les réserves financières pour les travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

12. AQUEDUC / ÉGOUT

a) Plan directeur des égouts (PDE) – Phase II volet 1

a.1) Décompte progressif # 2

Considérant la recommandation de paiement donnée par la firme CIMA+ en date du 21 novembre 2017;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-13/17;

3864.12.17 Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu :

- d'autoriser le paiement à R. Guilbeault Construction inc. la somme de 87 041,94 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b) Plan directeur des égouts (PDE) – Phase II volet 2a (Guèvremont et al. et PP2) (reporté)

c) Plan directeur des égouts (PDE) – Phase II volet 2b (Courteau et al. et PP St-Louis) (reporté)

d) Raccordement Drummondville

d.1) Rue des Bouleaux – Piste cyclable; abolition

Considérant l'avis donné, par le directeur général, aux signataires d'une pétition demandant des modifications au projet de piste cyclable à être réalisé sur la rue des Bouleaux;

Considérant les discussions menées avec le conseil sur le dossier, et les informations données par ce dernier à la séance du 13 novembre dernier aux contribuables du secteur;

3865.12.17

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu :

- de ne pas poursuivre les travaux d'implantation d'une piste cyclable sur la rue des Bouleaux, tels que prévus aux plans et devis préparés par le groupe Avizo;
- de demander qu'une directive de changement soit émise par les ingénieurs, pour la remise en pelouse de la section où les travaux ont été réalisés à ce jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

13. SERVICE INCENDIE & SÉCURITÉ PUBLIQUE

a) G. Fortin – Pompière volontaire; embauche et formation

Considérant la recommandation d'embauche faite par le directeur des incendies;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-13/17 émis;

3866.12.17

Sur proposition de madame Claudia Kirouac
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu :

- d'autoriser l'embauche de madame Geneviève Fortin, à titre de pompière volontaire, pour le Service d'incendie de Saint-Cyrille-de-Wendover;
- de faire la démarche pour inscrire madame Fortin au cours de formation «Pompier 1».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b) MRC – Services de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI); adhésion

3867.12.17

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu :

- d'adhérer à l'entente intermunicipale proposée par la MRC de Drummond concernant le service de sauvetage d'urgence en milieu isolé tel que déposé;
- d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c) Service d'intervention d'urgence du Centre-du-Québec (SIUCQ) – Contribution 2018

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-13/17 émis ;

3868.12.17

Sur proposition de madame Annie Gentesse
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu :

- de renouveler, pour l'année 2018, l'entente de service conclue avec le Service d'intervention d'urgence du Centre-du-Québec (SIUCQ), et ce, selon les termes et conditions de l'offre datée du 10 octobre 2017 et pour une contribution de 1,10 \$/habitant (4 799) pour un total annuel de 5 278,90 \$;
- de prévoir les sommes nécessaires au budget 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

d) Rapport des sorties – Novembre 2017

Dépôt du bilan des sorties pour le Service incendie pour le mois de novembre 2017 est fait.

Copie est remise aux membres du conseil.

14. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH)

a) Procès-verbal – Dépôt (retiré)

15. LOISIRS & COMMANDITES

a) Société de l'aréna

a.1) Procès-verbal – Dépôt (retiré)

b) Bibliothèque

b.1) Procès-verbal – Dépôt (retiré)

c) Camp d'été et semaine de relâche

c.1) Ministère de la Famille – Programme de soutien à des projets de garde

3869.12.17

Sur proposition de madame Annie Gentesse
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu :

- de présenter une demande d'aide financière au Programme de soutien à des projets de garde, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018, du ministère de la Famille;

- d'autoriser la directrice générale adjointe ou la coordonnatrice en Loisirs à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

c.2) Service Canada – Programme « Emploi d'été Canada » (ÉÉC); inscription

3870.12.17

Sur proposition de madame Annie Gentesse
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu :

- de présenter une demande d'aide auprès de Service Canada dans le cadre du Programme de subvention « Emploi d'été Canada »;
- d'autoriser la directrice générale adjointe ou la coordonnatrice en Loisirs à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

d) Loisir Sport Centre-du-Québec – Table des professionnels en loisir; autorisation

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 965.10.10 concernant le temps de déplacement associé aux formations;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-13/17 émis;

3871.12.17

Sur proposition de madame Annie Gentesse
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu :

- d'acquitter les frais d'inscription (0 \$/pers.) et les frais de déplacement inhérents au dossier pour madame Marie-Claude Dufresne, pour sa participation à la Table des professionnels en loisir organisée par Loisir Sport Centre-du-Québec (LSCQ), qui se tiendra à Saint-Wenceslas en décembre 2017;
- que l'autorisation demeure conditionnelle à ce que le temps de déplacement pour se rendre et revenir de l'activité soit à la charge de l'employé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

16. CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ

a) Certificat de disponibilité des crédits C-13/17

Conformément aux dispositions du règlement # 361 concernant les règles de contrôle et suivi budgétaire, je, soussignée, Lucie Roberge, directrice générale adjointe, certifie, par les présentes, que la municipalité dispose des crédits nécessaires pour acquitter les dépenses autorisées par le conseil à la présente séance, et, si requis, est autorisée à faire les transferts budgétaires pour

couvrir lesdites dépenses, et ce, à même le budget d'opération ou, si requis, à partir de l'excédent de fonctionnement non affecté, des réserves financières et fonds réservés applicables incluant le fonds de roulement.

Les dépenses seront payées à même le compte d'opération ou, si requis, de la marge de crédit.

ST-CYRILLE-DE-WENDOVER

Ce 4 décembre 2017

Lucie Roberge

Directrice générale/Secr.-trésorière adjointe

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Arthur Laurin

- Suggestion
- Colbex/abattoir : information

18. CORRESPONDANCE

Le dépôt de la correspondance est fait.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Pierre Lavigne que l'assemblée soit levée à 20 h 30.

Signé :

Mairesse

Directrice générale/Secr.-trésorière adjointe